

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

14 RUE GEORGES CLEMENCEAU

77430 CHAMPAGNE SUR SEINE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	14 RUE GEORGES CLEMENCEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	321LAX0203	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	17/09/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Abdessamad RHENZOUR	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	DTI3342	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	23/11/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	DEKRA 5 avenue Garlande - 92220 BAGNEUX	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 26/09/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DE TINGUY Emmanuel**

Nom du diagnostiqueur : **Abdessamad RHENZOUR**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	12
ATTESTATION(S).....	14
CERTIFICAT DE COMPETENCES	15

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

HABITAT 77 - oph de seine et marne		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR		BON DE TRAVAUX 2019 21598
HABITAT 77 - oph de seine et marne ANT. GATINAIS SEINE & LOING 4 SQUARE COUPERIN CS 40070 Champagne sur 77811 MORET SUR LOING CEDEX Tél : 01 64 14 11 11 Siret : 27770001900015		EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4476 1 Provenance GATINAIS SEINE LOING Objet DIAGNOSTIC	ÉMETTEUR GARNIER MELANIE	
SERVICE SCE GATINAIS S&L		
LOCALISATION		Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN
Programme 321 CHAMPAGNE SUR SEINE - ALBATROS SCHEIDER Tranche 4 Ensemble H000 Escalier AX Étage 02 Logement 53 Module 321LAX0203		
ADRESSE		
14 RUE GEORGES CLEMENCEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE		

DELAI D'EXECUTION 5 JOURS **PERIODE DU** 16-09-2019 AU 20-09-2019

ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM148	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX TVX D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - PLUS DE CLES GARDIEN M. BERTHIER 06.86.00.44.72	1,00	5,00	5,00
AM178	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE + 200 PRELEVEMENTS ISSUS D'UN PEINTURE SEJOUR ET PAPIER PEINT CHAMBRE 1	2,00	48,00	96,00
TOTAL H.T.				101,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A. 20,00 %				20,20
TOTAL T.T.C.				121,20

AFFECTATION BUDGETAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA : ENTLOG			MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE		
1	HONAMIA A780	ASUD	SUD	HONORAIRES DIAG AMIANTE	121,20

AFFECTATION ANALYTIQUE				MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	REFERENCES PATRIMOINE		REFERENCES OCCUPANT	
1	HONAMIA	321 4	H000 AX 321LAX0203	121,20

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 21598

EXEMPLAIRE DE CONTRÔLE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 321LAX0203 17/09/2019

Version : 26/09/2019

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Couloir	RC		OUI	CONCERNEE
Chambre 1	RC		OUI	CONCERNEE
WC	RC		OUI	CONCERNEE
Gaine technique 1	RC		OUI	CONCERNEE
Salle de bains	RC		OUI	CONCERNEE
Chambre 2	RC		OUI	CONCERNEE
Séjour / Salon	RC		OUI	CONCERNEE
Entrée	RC		OUI	CONCERNEE
Gaine technique 2	RC		OUI	CONCERNEE
Cuisine	RC		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAG E	MUR1	MUR2	MUR3	MUR 4	PLANCHE R BAS	PLANCHE R HAUT	PORTE S	FENETRE 1	FENETRE 2
Couloir	RC									
Chambre 1	RC	Plaque de plâtre	Porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre	Béton périphérique		Sol souple	Placoplâtre			
WC	RC									
Gaine technique 1	RC									
Salle de bains	RC									
Chambre 2	RC									
Séjour / Salon	RC	Porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre	Béton périphérique			Sol souple	Placoplâtre			
Entrée	RC									
Gaine technique 2	RC									
Cuisine	RC									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Séjour / Salon	Rez de chaussé e	Enduit / Peinture	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	321LAX0203P00 1	Plafond	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Séjour / Salon	Rez de chaussé e	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	321LAX0203P00 2	Mur B	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1	Rez de chaussé e	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	321LAX0203P00 2	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Chambre 1	Rez de chaussé e	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	321LAX0203P00 3	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Séjour / Salon	Rez de chaussé e	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	321LAX0203P00 3	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Séjour / Salon	Rez de chaussé e	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	321LAX0203P00 3	Mur C	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Séjour / Salon	Rez de chaussée	Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	321LAX0203P003	Mur D	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Chambre 1	Rez de chaussée	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Papier peint non séparable + peinture non séparable + carton non séparable + enduit plâtreux blanc	321LAX0203P004	Mur E	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1	Rez de chaussée	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Papier peint non séparable + peinture non séparable + carton non séparable + enduit plâtreux blanc	321LAX0203P004	Mur A	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Chambre 1	Rez de chaussée	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Papier peint non séparable + peinture non séparable + carton non séparable + enduit plâtreux blanc	321LAX0203P004	Mur B	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO
Chambre 1	Rez de chaussée	Enduit / Peinture plaque de plâtre	Papier peint non séparable + peinture non séparable + carton non séparable + enduit plâtreux blanc	321LAX0203P004	Mur F	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

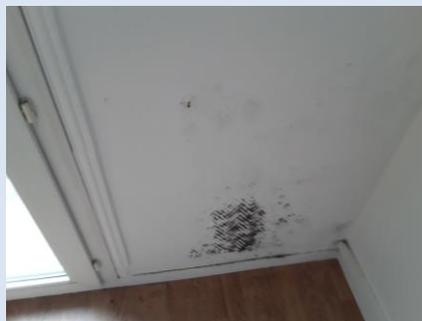
PRELEVEMENT : 321LAX0203P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	321LAX0203 17/09/2019		Séjour / Salon (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	17/09/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 321LAX0203P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	321LAX0203 17/09/2019		Séjour / Salon (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	17/09/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



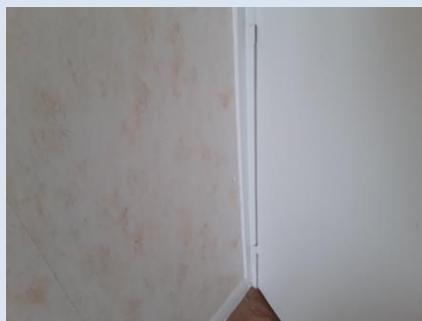
PRELEVEMENT : 321LAX0203P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	321LAX0203 17/09/2019		Chambre 1 (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	17/09/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 321LAX0203P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	321LAX0203 17/09/2019		Chambre 1 (Rez de chaussée)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture plaque de plâtre	Papier peint non séparable + peinture non séparable + carton non séparable + enduit plâtreux blanc	17/09/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur E		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-84905 EN DATE DU 25/09/2019 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF (COMPTE MATERIAUX) EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-84905 Réf. Commande Client : 321LAX0203-01
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 23/09/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 321LAX0203-01 - 14 RUE GEORGES CLEMENCEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE Réf échantillon client : 321LAX0203P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Salon Plafond Enduit Peinture				
* Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	25/09/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 321LAX0203-01 - 14 RUE GEORGES CLEMENCEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE Réf échantillon client : 321LAX0203P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Salon Mur B Enduit Peinture béton				
* Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	25/09/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 321LAX0203-01 - 14 RUE GEORGES CLEMENCEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE Réf échantillon client : 321LAX0203P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 1 Mar C Enduit Peinture				
* Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	25/09/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA164-01 rev 07

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-84905 EN DATE DU 25/09/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 321LAX0203-01 - 14 RUE GEORGES CLEMENCEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE		Réf échantillon ITGA : IT071909-42468		
Réf échantillon client : 321LAX0203P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 1 Mur E Enduit Peinture plaque de plâtre		Description ITGA : Papier peint / Peinture / Carton / Enduit plâtreux blanc		
* Papier peint non séparable + peinture non séparable + carton non séparable + enduit plâtreux blanc	META (1)	1	25/09/2019	Amiante non détecté / -

Validé par : Delphine JOSSET - Analyste



ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
 Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

<p>ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS) INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR) MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM) DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p>ETAT DES LIEUX LOCATIFS DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP. DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION CENTRE DE FORMATION MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES</p>
---	---

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
 Pour la compagnie



PEFC 10-31-1489 / Certifié PEFC
 AD
 N° 10158549604

CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Abdessamad RHENZOUR

est titulaire du certificat de compétences N° DTI3342 pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	21/11/2017	20/11/2022
- Diagnostic amiante sans mention	23/11/2017	22/11/2022
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	22/11/2017	21/11/2022
- Diagnostic de performance énergétique	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	04/12/2017	03/12/2022

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers auxiliaires de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constatations de risque d'exposition au plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 juillet 2016 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant les activités de diagnostic de performance énergétique, de constatation des risques d'exposition au plomb, de constatation des risques d'exposition aux termites, de constatation des risques d'exposition aux radon, de constatation des risques d'exposition aux gaz et de constatation des risques d'exposition aux champignons toxiques ; Arrêté du 30 octobre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 18 octobre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique en l'absence de plan en coupe et les réglementations d'urgence et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 8 avril 2007 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et 13 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011.



Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 04/12/2017

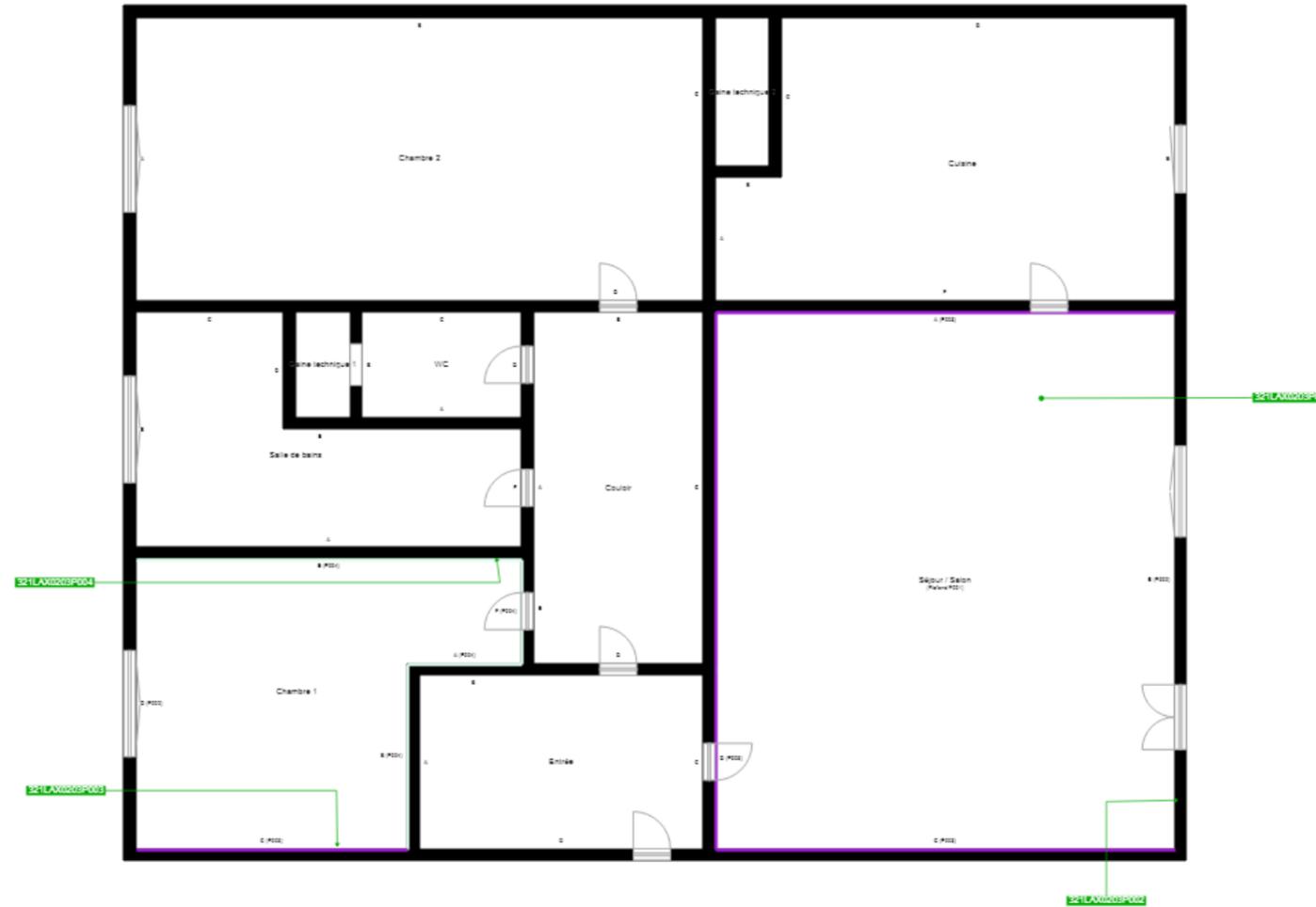






Numéro d'accréditation :
4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : RHENZOUR Abdessamad	Bien : 321LAX0203 - 14 RUE GEORGES CLEMENCEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



Cloisons Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière
Murs Pierre

Murs amiantés
■ Prélèvements de sol amianté
■ Prélèvements de sol non amiantés
● Prélèvements de plafond amiantés
● Prélèvements de plafond non amiantés
→ Prélèvements de mur amiantés
→ Prélèvements de mur non amiantés
X Autres types de prélèvements amiantés
X Autres types de prélèvements non amiantés
/// Sols amiantés
/// Plafonds amiantés
⊗ Sols et plafonds amiantés
⊕ Conduits amiantés
⊕ Conduits non amiantés